

Image not found or type unknown



Vente de maison cause divorce apres sucession

Par **jeanne marie**, le **23/04/2008** à **08:23**

bonjourrn mes parents m ont donné un terrain dans le cadre d une sucession mon mari et moi avons fait construire une maison sur ce terrain .nous allons entamer une procedure de divorce ne pouvant garder la maison ni l un ni l autre pour des raisons finaçiere j aimerai savoir quelle part qui doit me revenir apres la vente de cette maison.rnmerci